

Faits saillants de la réunion de la Table de concertation de l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche tenue au 780, rue Saint-Joseph, Saint-Barnabé, le mercredi 2 avril 2025 à 17 h 30.

1. Tour de table des représentants

*Les Municipalités de Saint-Boniface et Saint-Étienne-des-Grès sont à réévaluer leur système d'alimentation en eau potable en vue des prochains développements résidentiels et des pressions additionnelles qu'ils engendreront.

*La Municipalité de Sainte-Ursule effectue la distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie et qu'elle serait prête à partager les informations sur comment la Municipalité procède ainsi que sur quel modèle privilégier. Elle propose également aux autres membres du milieu municipal d'organiser un achat groupé de barils afin de bénéficier d'un rabais de volume et de transport. L'OBVRLY aimerait également mettre sur pied un programme similaire, mais la saison estivale 2025 n'est pas une cible réaliste.

*Certaines associations de Saint-Alexis-des-Monts travaillent à la rédaction d'une lettre afin d'expliquer leur désaccord avec le format de station de lavage d'embarcations récemment proposées par la Municipalité.

*Concernant le questionnement sur les stations hydrométriques installées par la MRC de Maskinongé : les stations sont fonctionnelles, mais elles sont en rodage. Le roulement de personnel a affecté l'échéancier du projet.

*L'UPA travaille encore activement à la planification de nettoyage de fossés et cours d'eau municipaux. Un autre membre de la Table a ajouté que la lourdeur des démarches administratives reliées aux autorisations environnementales ralentit beaucoup le processus.

2. Actualités de la gestion intégrée de l'eau au Québec

Mme Chantal Lacasse a proposé aux représentants d'organiser une activité afin de revoir la façon d'effectuer la concertation au sein de la Table et de modifier les règles de fonctionnement le cas échéant. Un Doodle sera prochainement envoyé aux représentants afin de cibler la période optimale.

3. Mise à jour du plan directeur de l'eau (PDE)

a. Modifications aux règles de fonctionnement de la Table de concertation

Les modifications proposées lors de dernière rencontre ont été adoptées.

b. Plan d'action de la stratégie de mobilisation bonifiée

Le plan d'action de la stratégie de mobilisation a été adopté. Une petite modification y sera apportée au point 2.3 : le terme « rayonnement » sera remplacé par « présence ».

c. Travail sur le plan d'action relié au PDE

Un atelier de travail en sous-groupes a permis de réfléchir aux différentes actions et réalisations permettant d'atteindre les objectifs liés aux problématiques prioritaires dans le PDE. Voici certains des éléments provenant des réflexions et qui pourront être utilisés pour la mise à jour du plan d'action du PDE :

Surconsommation de la ressource en eau

- Réaliser un inventaire complet des puits privés (portrait de la situation)
- Installer des compteurs d'eau temporaires à des fins de sensibilisation
- Sensibiliser sur le principe des nappes souterraines (bien commun)
- Remplacer les vieilles conduites en fonte
- Instaurer une patrouille verte pour sensibiliser les citoyens
- Sensibiliser le milieu scolaire sur l'importance de l'eau
- Rédiger un guide de sensibilisation destiné aux distributeurs publics
- Distribuer des trousseaux d'économie d'eau potable
- Distribuer des trousseaux aux nouveaux propriétaires
- Sensibiliser les nouveaux arrivants (provenant d'autres pays) à l'usage de l'eau potable d'aqueduc

Eutrophisation/présence de cyanobactéries

- Augmenter la largeur réglementaire des bandes riveraines en milieu agricole et de villégiature en échange d'une compensation financière pour les producteurs agricoles
- Optimiser la gestion de l'eau de drainage avant l'arrivée dans les cours d'eau
- Rendre obligatoire la délimitation des bandes riveraines en milieu agricole ou subventionner des projets de délimitation couplés avec des propositions d'aménagement
- Effectuer des relevés de bandes riveraines (qualité et largeur) pour avoir un portrait à jour
- Mettre à jour les plans d'urbanisme afin d'augmenter la largeur des bandes riveraines ou d'ajouter une zone tampon
- Effectuer de la sensibilisation lors de l'émission de permis de rénovation ou de construction en bande riveraine

- Rendre obligatoire l'inspection annuelle des fosses fermées
- Rendre disponibles des règlements d'emprunt pour faciliter la mise aux normes des installations septiques
- Proposer des végétaux adaptés aux coulées argileuses du sud du territoire plutôt que des listes génériques

Inondations de zones avec enjeux

- Ajouter une station nivométrique du couvert de neige en amont du bassin versant de la rivière Yamachiche
- Utiliser/diffuser des sources d'informations pertinentes et crédibles provenant des partenaires provinciaux (MAMH, MELCCFP, ROBVO, MAPAQ, etc.) plutôt que de créer des documents de sensibilisation sur les inondations
- Diffuser de l'information pertinente sur les aménagements résilients lors de journées municipales sur l'environnement
- Trouver des solutions à des problématiques d'inondations hors des zones inondables (ex. inondation par refoulement)
- Analyser les problématiques d'écoulement en aval des bassins versants (présence de goulots d'écoulement en lien avec l'autoroute 40, sédimentation dans l'embouchure des grandes rivières)